

Elections municipales 2020

Questionnaire de l'ADTC sur la MOBILITE

Déplacements dans les quartiers

1) Réalisation de plans "marguerite":

- pour apaiser, réduire la circulation automobile dans les quartiers,
- pour sécuriser et favoriser les déplacements à pied et à vélo,
- pour préserver les habitants de la pollution induite par les déplacements motorisés,

La mise en place des plans de circulation dits « en marguerite » empêche la circulation de transit des véhicules motorisés : ces plans de circulation obligent l'entrée et la sortie en voiture d'un quartier par les mêmes rues.

Dans le même temps, la perméabilité des quartiers pour les déplacements à pied et à vélo reste assurée.

- Vous engagez-vous à revoir les plans de circulation dans les quartiers en limitant fortement le trafic motorisé de transit pour laisser toute leur place aux modes actifs et apaiser la circulation ?

Nous nous engageons à revoir les plans de circulation et à réfléchir à l'apaisement de la circulation dans les quartiers et aux abords des écoles (notamment en sortie de pont Bergonzoli pour l'école Badinter, rue Felix Faure devant l'école du Néron et la crèche), et certains équipements publics (gymnase Jeannie Longo, dojo, stade de foot, piscine Tournesol). Nous entamerons la réflexion sur la circulation du quartier Village, en particulier autour de l'école Simone Veil.

Nous envisageons un accès piéton facilité entre le tramway et le collège Chartreuse et les équipements sportifs de la ville. Nous réfléchissons également à l'apaisement du trafic route de Clémencières et de Narbonne pour permettre de sécuriser les cyclistes (électriques) de plus en plus nombreux qui utilisent cet itinéraire au quotidien pour relier les zones urbaines et le haut de Saint-Martin-le-Vinoux ou Quaix en Chartreuse.

2) Aménagements cyclables :

Sur les axes de transit motorisé, comme le demande la majorité des répondants au Baromètre des villes cyclables de la FUB, l'aménagement de pistes cyclables séparées de la circulation doit être la norme et la création de bandes cyclables doit être abandonnée. L'ADTC propose que le réseau des Chronovélo, des voies vertes et véloroutes soit étendu et développé massivement dans toute la région grenobloise

- Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo dans votre commune ?

Nous nous engageons à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo sur l'axe Grenoble - Saint-Martin-le-Vinoux – Saint-Egrève par un passage autre que les berges de l'Isère (parc Oxford et zone d'activités), engageant un accès sécurisé et partagé aux modes actifs entre la Presqu'île et le parc Oxford et une meilleure traversée SMLV – Oxford - Sassenage à vélo à l'issue des travaux de l'échangeur A480.

Nous nous engageons à porter plus de continuités des réseaux cyclables secondaires sur la commune.

Développement des transports collectifs urbains

1) Amélioration de l'offre avec la priorité en carrefours à feux et le cadencement :

La hausse de la fréquentation des transports collectifs passe par une amélioration de l'offre qui permet aux habitants de franchir le cap du changement. Comme cela a été fait sur les lignes Chrono, il est nécessaire d'une part de gagner du temps dans le déplacement, et d'autre part d'avoir une régularité dans le passage des bus ce qui évite aux usagers de se poser la question "quand mon bus va-t-il passer ? ". Pour cela, il convient de généraliser la priorité aux feux et également de cadencer les horaires, vacances scolaires comprises.

- Vous engagez-vous à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transport collectif desservant votre commune et de mettre en place un cadencement ?

Nous nous engageons à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transports collectifs desservant la commune en mettant en place un cadencement.

Nous souhaitons également renforcer l'offre de transports en direction du Col de Clémencières.

2) Développement du réseau de tramways :

L'agglomération grenobloise a obtenu des résultats très encourageants sur le report modal grâce à la mise en place d'un réseau de tramways. La réalisation de la ligne E de tram a ainsi permis entre Grenoble et Le Fontanil une augmentation de 80% des déplacements en transport public dans ce territoire entre 2015 et 2016 montrant l'efficacité du mode tramway dans le report modal.

Ce réseau reste cependant encore insuffisant et les échéances de développement proposées par le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030 sont peu ambitieuses:

- Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG l'accélération de la réalisation du prolongement de la ligne E de tramway à Pont de Claix (avec une échéance de 2025 au lieu de 2030) et la création d'une ligne F de tramway Grenoble - Meylan - Montbonnot d'ici 2030 ?

Nous nous engageons à porter auprès du SMMAG l'accélération de la réalisation du prolongement de la ligne E de tramway à Pont-de-Claix à échéance 2025 et la création d'une ligne F de tramway Grenoble – Meylan – Montbonnot d'ici 2030 ainsi que toutes les études préliminaires à d'autres prolongements (ligne A à Sassenage, ligne D en rocade et vers le CHU).

Réseau ferré interurbain

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030 prévoit le développement des dessertes ferroviaires du territoire pour répondre aux besoins de déplacements dans les vallées : le train permet de parcourir des distances importantes rapidement et confortablement. Le PDU propose d'offrir d'ici 2030 une desserte au quart d'heure entre Rives et Brignoud, ce qui apparaît nécessaire à un développement massif des déplacements en TER.

Mais pour qu'une desserte soit attractive, il est indispensable de maintenir la fréquence cadencée des lignes périurbaines toute la journée de 5h à 23h, avec une fréquence à l'heure au minimum en dehors des heures de pointe vers Chambéry, St Marcellin, St André le Gaz et Clelles, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement (on observe des trous de desserte de plus de 3 heures et une absence totale de desserte en soirée), Cette amélioration de desserte peut être réalisée dès maintenant puisque les sillons ferroviaires comme le matériel sont disponibles, et ce qui n'est pas négligeable, sans attendre des travaux d'infrastructures qui imposent des délais de réalisation souvent très longs.

- Vous engagez-vous à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines de TER toute la journée et le soir ?

Nous nous engageons à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines et la mise en service d'un RER interurbain à forte fréquence entre Rives et Brignoud et fréquence à l'heure hors heure de pointe entre Saint-Marcellin, Saint-André-le-Gaz, Chambéry et Clelles de 5h à 23h (et dessertes cadencées et élargies vers Lyon, Valence, Annecy, Genève et Gap) afin de proposer une alternative fiable et efficace à l'autosolisme.

Relation avec les associations d'usagers

Notre territoire possède un réseau associatif développé.

Êtes-vous prêt avec vos services à travailler vos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers ?

Nous sommes prêts à travailler nos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers, telles que l'ADTC et la FUB. Nous nous engageons à mettre en place des concertations citoyennes dans les quartiers de la commune afin de prendre en compte les attentes des habitants et usagers.

Le 29 février 2020